



## Rapport d'instruction

Dossier ADEME N°:

Dossier OEC/CTC N°:

13055

<b>Maître d'ouvrage - raison sociale</b>	<b>Groupe Mufraggi</b>		
Adresse	ZI de Baleone, 20167 Mezzavia		
CODE NAF	1610A		
SIRET	53 247 297 400 015		
Responsable Légal	M. MUFAGGI Jean-Pierre (gérant)		
<b>Opération</b>	Etude de faisabilité d'une unité de granulation accouplée à une scierie		
<b>Lieu de réalisation</b>	Ste Marie Sicche		
<b>Date prévisionnelle de réalisation</b>	Aout 2013 -> Octobre 2013		
<b>CPER 2007-2013</b>	ProDEME (ADEME/CTC)		
<b>Dossier instruit par l'OEC dans le cadre du PO FEDER</b>	non		
<b>Dossier instruit par l'ADEME dans le cadre du Grenelle</b>	non		
<b>Instructeurs :</b>			
<b>ADEME :</b>	LEGRAND Christophe	<b>OEC/CTC :</b>	MARIANI Christian
<b>Gestionnaires :</b>			
<b>ADEME :</b>	CASAMATTA Marie-Christi	<b>OEC/CTC :</b>	ROCCA SERRA Muriel

ADEME		OEC / CTC	
Date de la demande	28/06/2013	Date de la demande	28/06/2013
Date de réception		Date de réception de la demande	29/06/2013
Date d'accusé de réception		Date AR du dossier complet	

<b>Date du Comité de Gestion</b>	
----------------------------------	--

## MAITRE D'OUVRAGE

Type de maître d'ouvrage	Privé
Dans le cas d'une entreprise, au sens communautaire du terme, l'entreprise est :	Petite
Situation du maître d'ouvrage au regard de la TVA	Assujetti (TVA récupérée)
Financement	Autofinancement

## CADRE DE L'OPERATION

Secteur	Concurrentiel
Dans le cadre d'une opération en secteur concurrentiel, réglementation applicable	Sans objet

## MOTIVATIONS DES INSTRUCTEURS

<b>ADEME</b>	Avis favorable. Etude technico-économique, conforme à la fiche 3 du PRODEME. Ce projet permettra de répondre à la demande croissante de granulés, venant pour le moment du continent.
<b>CTC / OEC</b>	Avis favorable. Etude visant à déterminer la faisabilité technico-économique d'une installation de production de granulés dont le marché est en forte hausse.

## ANNEXE TECHNIQUE

Décision N°

Dossier PRODEME N°13055

**Contexte :**

Le groupe Mufraggi souhaite réaliser une étude de faisabilité technico-économique de l'acquisition d'une unité de granulation à partir des résidus de la Scierie Corse Développement.

**Lieu de réalisation :**

Ste Marie Sicche (2A)

**Description technique de l'opération :**

L'étude vise à appréhender le marché du granulé en Corse, son évolution afin de pouvoir dimensionner une unité de fabrication la mieux adaptée.

Cette étude comprendra :

- L'étude de marché,
- L'élaboration du cahier des charges de l'unité de granulation,
- L'élaboration d'un business plan,
- L'élaboration du montage juridico-financier du projet.

**Echéancier prévisionnel de réalisation**

3eme trimestre 2013

**Contenu du rapport final**

- Une étude de marché
- Un cahier des charges techniques et administratif de l'unité de granulation
- Un business plan

Le rapport final d'exécution devra parvenir au financeur au moins 45 jours avant la fin d'exécution de la décision.

## ANNEXE FINANCIERE

Décision N°  
Dossier PRODEME N°13055

### 1 - Coût total de l'opération et détail estimatif des dépenses éligibles

	Coût (€HT)	Dépenses éligibles à justifier (€ HT)
<b>Poste</b>		
Diagnostic concernant la faisabilité d'un projet de création d'une unité de granulation	29 000,00	29 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>29 000,00</b>	<b>29 000,00</b>

### 2 - Modalités de calcul de l'aide / Détermination du montant de l'aide

Les aides attribuées s'inscrivent dans le cadre du CPER 2007-2013 et plus particulièrement de la convention annuelle 2013 -entre la Collectivité Territoriale de Corse et l'ADEME.

Le maître d'ouvrage récupère la TVA.

#### 2.1 - Détermination du coût admissible (assiette)

Le coût admissible correspond au coût de l'étude plafonné à 50 000 €

Coût de l'étude	29 000,00 €
<b>► Total</b>	<b>29 000,00 €</b>

#### 2.2 - Détermination du montant de l'aide

	Coût admissible (assiette € HT)	Taux de subvention	Aide publique maximale (en €)
Etude	29 000,00	70%	20 300,00
<b>TOTAL</b>	<b>29 000,00</b>	<b>70%</b>	<b>20 300,00</b>

#### 2.3 - Récapitulatif

	Coût de l'étude (€ HT)	Dépenses éligibles à justifier (€ HT)	Coût admissible (en € HT)	Aide ADEME (en €)
Diagnostic énergétique	29 000,00	29 000,00	29 000,00	<b>20 300,00</b>
<b>TOTAL</b>	<b>29 000,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>29 000,00</b>	<b>20 300,00</b>

Pour des facilités de gestion, l'aide est portée par l'ADEME et à fait l'objet d'un accord du partenaire conformément au dispositif d'aide arrêté en commun avec la CTC.

### 3 - Plan de financement prévisionnel

#### • Sur les dépenses éligibles à justifier :

ADEME	20 300,00 €	70,00%
Bénéficiaire	8 700,00 €	30,00%
<b>TOTAL</b>	<b>29 000,00 €</b>	<b>100,00%</b>